

M. Coste, non content de colliger des livres, voulut en éditer lui-même ; cédant à l'une des regrettables manies des bibliomanes qui éditent des livres, mais pas dans la pensée si louable de vulgariser de bons ouvrages, il ne fit tirer des publications qu'à un très-petit nombre d'exemplaires. De la sorte, il a créé des raretés que s'arrachent quelques opulents possesseurs de *cabinets*, mais la science y a-t-elle gagné?... En 1837, il édita deux ouvrages à vingt-cinq exemplaires seulement. Le *Récit touchant la comédie jouée par les Jésuites et leurs disciples en la ville de Lyon, au mois d'aoust 1607, s. n. d. l. (1607)*, réimpression avec une préface de Pericaud aîné, Lyon Léon Boitel, 1837, in-8, suivi de la *Conviction véritable ou récit fabuleux divulgué touchant la représentation exhibée en face de toute la ville de Lyon, au collège de la Compagnie de Jésus, le 7 d'aoust de la présente année 1607*. Lyon, A. Cloquemin, 1607. Réimpression, Lyon Léon Boitel, 1837, in-8.

Le second est la *Notice sur Louis Garon*, par Pericaud aîné, suivie des *Stances sur l'ancienne confrérie du Saint-Esprit, fondée en la chapelle du pont du Rhône, à Lyon*, et de *l'Hymne pour le jour de la Pentecôte*, par Louis Garon, Lyon, Léon Boitel, 1837, in-8.

M. Coste n'eut pas la satisfaction de jouir pendant de longues années de cette bibliothèque qui avait fait la joie de sa vie. La mort frappa à sa porte le 5 mai 1854. Il avait 67 ans. Une courte maladie l'avait enlevé. Homme de bien et homme religieux, affable envers tous, bon aux

---

livres rares, en Italie, en Angleterre, et il en trouva jusqu'au fond de l'Ecosse. (Intro. du catal. de la biblioth. Coste, par M. Aimé Vingtrinier, p. IX).